Les nouvelles de Locoal-Mendon

Doereioù Lokoal-Mendon

DOSSIER :

CCAS :
AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE

À LA DÉCOUVERTE...

du frelon asiatique

ACTUALITÉS :

du jardin à l'assiette

DEUX SEMAINES D'ANIMATIONS
D'ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Janvier 2021 #02

SOMMAIRE

3 ÉDITO

4-5 EN IMAGES

6-10 ACTUALITÉS

11-15 **CCAS :** au cœur de l'action sociale

- **12-13** Une structure multifacettes dédiée à la solidarité
- **13** Comment fonctionne un CCAS ?
- **14-15** Le CCAS en actions

16-17 À LA DÉCOUVERTE DE... Le frelon asiatique

18 À LA LECTURE DE... Manga

19 AGENDA / ETAT CIVIL

Permanences des élus :

KARINE BELLEC,
maire :
> mardi et samedi, de 9h à 11h

GILLES LE BARON,
adjoint aux travaux, bâtiments, voirie, vie économique, agriculture et ostréiculture :
> samedi, de 9h à 11h

PASCALE GOAVEC,
adjointe à l'environnement, patrimoine, gestion des risques, communication et vie citoyenne :
> lundi et vendredi, de 10h à 12h

JEAN-LUC FAUVEL,
adjoint aux finances, à l'urbanisme et à l'intercommunalité :
> mardi, de 9h à 12h

ISABELLE QUER,
adjointe à l'action sociale, aux solidarités, handicap et logement :
> jeudi, de 9h à 11h

SÉBASTIEN JOLLIVET,
adjoint à l'éducation, jeunesse, associations, sport, culture, animation et vie locale :
> mercredi, de 14h à 16h

UN SUJET À PROPOSER ? contactez-nous sur **communication@locoal-mendon.fr**

Mairie de Locoal-Mendon – 4 place du Général de Gaulle – 56550 Locoal-Mendon – **02 97 24 60 87**
www.locoal-mendon.fr - facebook - **Directeur de publication :** Karine Bellec **- Responsable de la rédaction :** Hermeline Le Loupp - **Rédaction :** commune de Locoal-Mendon - **Crédits photo :** commune de Locoal-Mendon, Envato sauf mentions contraires- **conception et mise en page :** Ö Studio- 56000 Vannes - **dépôt légal et parution** : janvier 2021 - **impression :** IOV IMPRIM'VERT - ARRADON - Imprimé en 1800 exemplaires sur du papier PEFC issu de forêts gérées durablement

EDITO

Chers Locoalo-mendonnais,

L'année 2021 commence dans un contexte toujours particulier sur le plan sanitaire. La pandémie nous oblige à poursuivre nos efforts pour protéger chacun et continue de bouleverser notre rythme de vie, nos habitudes, nos relations sociales, notre liberté d'aller et venir.

Les contraintes sanitaires impactent fortement nos décisions et actions. Le semestre passé a mis le CCAS au cœur de l'action sociale. Le souci de nos aînés au moment de la canicule et lors du deuxième confinement, la solidarité pour les plus démunis, la semaine bleue riche d'animations ont été des moments forts de partage. Que les bénévoles, très nombreux et impliqués, soient ici sincèrement remerciés pour leur aide précieuse.

En parallèle, le pôle jeunesse a été mis en valeur avec la création d'un projet éducatif structuré en collaboration entre professionnels-élus pour dynamiser les projets auprès des jeunes. Le Conseil Municipal des Enfants a apporté un flot de couleurs rafraichissantes et appétissantes sur les murs extérieurs du restaurant scolaire.

Les fêtes de fin d'année, malgré les décorations avaient un sentiment d'amertume. Essayons de positiver afin de retrouver notre joie de vivre. Après l'hiver viendra le printemps, le temps de prendre son vélo et de profiter des abris nouvellement installés. La nature endormie reprendra ses droits. Les loisirs, le sport, la culture qui nous manquent tant, nous raviverons à nouveau.

Ne pouvant organiser de cérémonie de vœux, à chacun d'entre vous, je souhaite la meilleure année possible. Profitons du jour présent.
Bien à vous,

Karine Bellec,
Maire de Locoal-Mendon

Lokoaliz ha Mendoniz ker,

Setu 2021 é krogiñ hag eh omp atav er memp en-dro beviñ abalamour d'ar yec'hed. Hor rediiñ a ra ar c'hleñved-red da zerc'hel da zisfis evit en em warantiñ ha gwarantiñ egile ; ha kement-se a zo kaoz mad eo eilpennet hor mod da veviñ, hor c'hustumoù, hon darempredoù sokial, hor frankiz da vonet ha da zonet.

An doujañs groñs doc'h ar redioù-yec'hed n'int ket hep pouezíñ àr hon divizoù hag àr hon oberoù. E-kerzh ar c'hwec'hmiziad diwezhañ emañ bet ar c'hKOSG e kreiz an oberezh sokial. Soursial doc'h hor re daet àr an oad e-pad prantad tommder gor an hañv ha da gours an eil stragnad embac'h, harpiñ ha sikour ar re ezhommekañ, buhezekaat ar sizhun c'hlas ken pinvik a-fed abadennoù : Setu aze taoloù bras a wir gensikour. Ra vo trugarekaet a-greiz kalon an dud a volontez vat, ken niverus ha ken gredus, evit o sikour ken prisius.

Kement-se n'en deus ket miret neoazh d'ar pol yaouankiz bout lakaet ivez àr wel get al lañs roet d'ur raktres-deskiñ diaezezet àr ur c'henlabour etre tud a-vicher ha dilennidi : diorren ar raktresoù davet ar re yaouank. Setu kinklet get livioù flamm ha kaer mogerioù diavaez ar preti-skol a-drugarez da Guzul Kumun ar Vugale.

En desped d'ar c'hlinkadurioù e oa get hor gouelioù fin ar blez goust re nebeut un tammig. Klaskomp neoazh gwelet ha kompren an traoù àr an tu mat, deomp da gavout arre begon ha levenez. Goude ar gouiañv e tay an nevez-hañv, an amzer evit pep hani da gemer e velo ha da brofitiñ ag al lec'hioù-abri staliet nevez 'zo. Edan berr e tic'housko an natur ; neuze e c'hellimp krog en-dro get ar sport, ar sevenadur, ar pezh a blij deomp gober evit abuziñ hon amzer ; razh ar pezh a rae hor plijadur a-gent hag a ray en-dro.

Dre ma n'hellimp ket aoziñ lid Deiz kentañ ar Blez e souetan da bep unan ac'hanoc'h ur blezad mat, an hani gwellañ ma c'hell bout. Profitomp ag an deiz a hiriv.

A-galon geneoc'h.

Karine Bellec,
Maerez Lokoal-Mendon

EN IMAGES

10 ET 17 OCTOBRE :

une fresque au restaurant scolaire

Menée par le Conseil municipal des enfants (CME), cette fresque égaie les murs du restaurant scolaire entre les deux écoles. Avec la participation des agents du restaurant scolaire dans la prise de paroles des fruits et légumes !

10 AU 17 OCTOBRE :

la semaine bleue

Avec le thème « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire », la semaine bleue, dédiée aux personnes retraitées, proposait six animations aux seniors, dont un atelier chocolat en partenariat avec la chocolaterie Espèce de Ganache (lire p.14).

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE :

Cette journée de commémoration et d'hommage à tous les morts pour la France a été célébrée en format restreint (limitée à 6 personnes), avec 3 élus Karine BELLEC (Maire), Gilles LE BARON (1er adjoint), Gildas GUILLAS (référent défense) et 3 représentants des anciens combattants : Gilbert QUELLEC, Gilbert HUEC et le porte-drapeau Jo BELLEGO.

crédit photo : Jean-Yves Collin

27 ET 28 NOVEMBRE :
collecte nationale pour la Banque alimentaire

45 bénévoles se sont mobilisés pour collecter les denrées au Carrefour express (Locoal-Mendon), Super U (Belz) et Aldi (Belz). Merci à eux ! Ces ressources seront distribuées chaque mois par le CCAS auprès d'une vingtaine de bénéficiaires.

DÉCEMBRE :
illuminations sur la ville

Les illuminations, installées par les services techniques de la commune, ont égayé la fin d'année. Merci à l'équipe pour la logistique !

12 DÉCEMBRE :
ramassage des déchets avec le CME

Le conseil municipal des enfants souhaite réaliser un panneau de prévention contre la pollution qui sera implanté au skatepark. Première étape du projet : ramassage de déchets, échanges et propositions de dessins avec différents messages.

« DÉCORE TA PORTE ! »

Afin d'animer la vie des quartiers, un concours « Décore ta porte » a été lancé par la commune, dont voici l'une des premières photos reçues ! Merci à tous !

crédit photo : M. Lepage

Installation de 5 abris à vélos

Cinq abris-vélos ont été installés à la mairie, Lapaul, Locoal, l'école Hugues Aufray et la salle Emeraude. Des emplacements jumelés avec les abris bus, créant ainsi 78 places de stationnement. Une opération de 29 000 €, financée à 60 % par le dispositif Alvéole.

Du jardin à l'assiette :

DEUX SEMAINES D'ANIMATIONS D'ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Pour découvrir comment éviter l'utilisation des pesticides, la municipalité, en lien avec le syndicat mixte de la Ria d'Etel (SMRE), a élaboré un programme d'animations variées autour de la thématique du jardin à l'assiette.

UN TROC VERT ANIMÉ

Cet événement s'ouvrira par un troc vert de plantes et de graines sur la place du bourg, samedi 20 mars, autour duquel seront proposés différents stands et ateliers tels que des conseils de jardinage, la confection de mini-mottes, une analyse de sol, une animation désherbage ou encore un stand pour découvrir l'association des plantes au sein du potager. L'intercommunalité sera aussi présente pour illustrer la gestion naturelle du jardin à l'assiette et de l'assiette au jardin avec un stand sur la réduction des déchets et un autre sur le compostage.
Pour compléter ces animations, David Le Sommer, référent frelon asiatique pour la commune, animera un atelier pour apprendre à les reconnaitre et les capturer naturellement, sans nuire aux autres espèces. Parallèlement, des visites des jardins partagés communaux seront également organisées pour rencontrer les membres et échanger avec eux sur la gestion commune de ce potager solidaire ainsi qu'une animation désherbage intergénérationnelle.

BROYAGE DE VÉGÉTAUX

Durant la matinée du troc vert, les habitants pourront profiter d'une opération de broyage de leurs végétaux aux services techniques. Plusieurs sessions auront lieu dans l'année et notamment le 30 janvier, le 9 octobre et 11 décembre.

ANIMATIONS CULTURELLES ET PÉDAGOGIQUES

La culture du jardin au naturel passera aussi par des animations culturelles. La médiathèque propose ainsi un atelier « bombes à graines », pour fabriquer de petites boules contenant des graines, à jeter dans des zones naturelles pour y faire pousser des plantes. Le SMRE expose quant à lui, du 1er au 22 mars sur les murs du cimetière du bourg, une vingtaine de panneaux en lien avec la gestion naturelle des communes au sein des cimetières. Cette exposition invite à porter un regard différent sur les cimetières et l'évolution de leur aménagement. Elle présente à travers la présentation des cimetières végétalisés de Bretagne, de France et du monde agrémentés de témoignages d'élus, d'agents d'entretien, de riverains et de promeneurs. Pour le Morbihan, 12 communes sont à l'honneur dont Locoal-Mendon.

Et pour aller plus loin sur le sujet, Chloé Cordellier, animatrice au SMRE, propose un temps d'échanges samedi 6 mars avec la population.
Enfin, les écoles sont associées à ce projet à travers des séances de sensibilisation auprès des élèves.

Vivre ensemble :

DÉBARRASSONS-NOUS DES DÉPÔTS SAUVAGES

Détritus jetés par terre, déjections canines au pied d'un arbre, encombrant abandonné dans les bois ou déchets verts cumulés en bordure de voie… : la propreté de la commune est l'affaire de tous.

Pour rappel, un dépôt illégal est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être.

Ces déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent aussi une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication… et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Pourtant, il existe aujourd'hui une filière de collecte et d'élimination pour chaque déchet : collecte sélective, conteneurs de tri (verre, textile, papiers), déchèterie. Chacun est capable de déposer ses déchets au bon endroit pour ne pas nuire au bien vivre ensemble sur la commune.

COMMENT Y REMÉDIER ?

En cas de doute sur les filières de dépôt ou sur les collectes organisées, AQTA, chargée de la collecte et du traitement des déchets, dispose d'un numéro d'informations :
Tél. 02 97 52 39 39.

A noter, chaque habitant est situé à environ 3 mn d'un conteneur de tri. Les déchèteries les plus proches se situent à Belz (Kerdonnerc'h) et Pluvigner (Bréventec).

De façon originale, chacun peut remédier à ce problème en ce moment avec le projet de La Grande Cracra de l'association Loco'Art. Des opérations de ramassage de déchets laissés sur l'espace public sont organisées pour alimenter « la bête ».

A noter, en cas de non-respect des règles de dépôt, le producteur de déchets encourt des sanctions administratives et pénales pouvant aller jusqu'à 150 000 € d'amendes et deux ans d'emprisonnement.

Plus d'informations sur les filières de dépôt, horaires et adresses de déchèterie : http://www.je-vis-ici.fr/

PAS DE DISTRIBUTION D'AGENDA COMMUNAL

Chaque année, un agenda communal est distribué dans les boites aux lettres. Ce ne sera pas le cas cette année. Ce support étant financé par les professionnels par des encarts publicitaires, la municipalité a préféré éviter de les solliciter pour une telle dépense dans ce contexte de crise sanitaire. Par ailleurs, ce support nécessite une mise à jour globale des informations (annuaire des professionnels, associations…). Ce travail sera réalisé cette année pour proposer une nouvelle édition en 2022.

LES TARIFS COMMUNAUX INCHANGÉS

Pour 2021, les tarifs communaux resteront identiques. Une analyse globale sera menée en 2021 pour évaluer le fonctionnement et réfléchir à la mise à disposition de nouveaux matériels (chapiteaux et minibus).
Côté services périscolaires (garderie, cantine, accueil de loisirs et espace jeunes), les grilles ont été revues pour simplifier la lecture des tarifs en fonction des activités et du quotient familial (QF) appliqué. Une tranche 0-601 est ainsi créée pour tenir compte d'une aide de la CAF (CAF-Azur). Les suppléments pour les activités seront désormais adaptés selon le QF et le supplément de 10 € du centre de loisirs est supprimé.

UN PROJET ÉDUCATIF POUR LA JEUNESSE

Afin d'apporter une cohérence dans la mise en œuvre de l'accueil de loisirs et de l'espace jeunes, la commission Enfance-jeunesse a élaboré un projet éducatif. Celui-ci définit les grandes orientations en faveur d'une politique jeunesse, axée notamment sur le renforcement de l'accompagnement des jeunes (et particulièrement les 11-17 ans). Il fixe les objectifs et détermine les moyens pour y arriver. Cela implique une réorganisation du pôle jeunesse pour clarifier le rôle de chacun, une méthodologie autour de la communication pour mieux informer les jeunes, leurs parents et la population en général. Des outils d'évaluation sont également mis en place pour faire vivre ce projet, le faire évoluer et l'adapter aux besoins des jeunes de la commune.

> Les enfants à l'œuvre pour décorer les petits présents offerts aux seniors.

PARTAGE, CHOCOLAT, ART DU SPECTACLE ET SPORTS D'HIVER POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS

Depuis septembre, l'accueil de loisirs fonctionne pleinement les mercredis et vacances scolaires. Les protocoles sanitaires ont été adaptés au fil de l'évolution sanitaire, sans perturber la bonne ambiance au sein du lieu d'accueil.

Les enfants ont profité d'un programme axé autour du « partage » en novembre-décembre, avec un projet mené conjointement avec le CCAS : les enfants ont confectionné des petits présents à offrir aux seniors pour les fêtes de Noël. Durant les vacances de Noël, la gourmandise était de mise avec « le chocolat dans tous ses états ».

Pour janvier-février, l'accueil de loisirs propose un programme autour de « l'art du spectacle » avec notamment des ateliers autour du cirque, de la danse et du chant. Quant aux vacances d'hiver, ce sont les sports d'hiver qui s'inviteront à Locoal-Mendon de façon originale !

Programmes à retrouver sur www.locoal-mendon.fr ; inscription par Carte +

UNE BOURSE À PROJETS POUR SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

La commune propose une bourse à projets à destination des associations mais aussi des habitants pour soutenir les initiatives ayant une plus-value importante pour le territoire communal.

D'un montant maximum de 2000 € par projet (et dans la limite de 70 % du financement global), cette aide permet de stimuler les projets ou événements d'intérêt général, de faire du lien entre les Locoalo-Mendonnais.

Une aide de 5000 € existait auparavant sous forme de subvention pour des événements exceptionnels. Le dispositif a été revu en atelier de la commission associations. L'aide sera attribuée après évaluation d'un jury qui se réunira deux fois par an (en janvier et en juin).

Les personnes intéressées devront déposer un dossier en mairie qui sera évalué lors d'une soutenance selon une grille de critères objectifs. Une convention sera ensuite établie.

Dossier accessible en mairie et sur www.locoal-mendon.fr

Espace jeunes :

ACCOMPAGNER LES 11-17 ANS DANS LEURS PROJETS

2021 marque un tournant pour l'Espace Jeunes qui s'engage dans plusieurs dispositifs pour accompagner les jeunes dans leurs projets afin de leur permettre de gagner en autonomie, de s'impliquer et d'agir sur leur territoire.

L'Espace Jeunes devient partenaire du dispositif de la communauté de communes « Bourse à projet jeunes » pour les 15-30 ans qui soutient et valorise des initiatives d'intérêt collectif sur le territoire intercommunal. Révélatrice de talents, cette bourse a permis par exemple de créer une ressourcerie/friperie lycéenne, un podcast sur l'engagement citoyen, d'organiser un tour d'Europe culturel et solidaire ou encore un événement éco-responsable. L'Espace Jeunes accompagnera les jeunes dans leurs démarches.

Deux dispositifs d'accompagnement communaux ont été revus et structurés.

« Les chantiers », réservés aux adhérents de l'Espace Jeunes, valorisent le travail réalisé en réduisant le coût d'une activité de groupe. Ils débuteront dès les vacances d'hiver.

Le dispositif « Argent de poche », quant à lui, se déroulera aux vacances de printemps et d'été. Adressé aux 16-17 ans de Locoal-Mendon, il s'agit de participer à des tâches dans les différents services communaux. Cela permet aux jeunes d'effectuer une première approche du monde du travail et se faire ainsi de « l'argent de poche ».

L'INSEE REPORTE LE RECENSEMENT À 2022

Le recensement sur la commune était prévu entre janvier et février 2021. L'opération est reportée à 2022. Selon l'INSEE, la collecte sur le terrain entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants difficilement compatibles avec la situation sanitaire. Du fait de ce report, aucun agent recenseur ne se présentera à votre domicile avant 2022 ou ne vous contactera par téléphone. La population est invitée à être prudente, les situations de démarchage frauduleux se multipliant.

A noter, le recrutement des agents recenseurs était en cours. La municipalité tient à remercier les personnes qui avaient candidaté. Elles pourront être réintégrées à la procédure de recrutement l'année prochaine si elles le souhaitent.

RECENSEMENT
de la population 2021

Station d'épuration

UNE RÉUNION D'INFORMATION SUR LES FOYERS À RACCORDER

La communauté de communes AQTA va démarrer au printemps le raccordement du réseau d'eaux usées à la future station d'épuration sur les secteurs de Lapaul, la Pointe de Penines et Pont Lesdours. Dans ce cadre, les usagers concernés par ces travaux seront conviés à une réunion publique courant mars afin de leur présenter le projet. Les habitants pourront rencontrer le service assainissement d'AQTA afin de répondre aux questions générales et d'aborder les éléments techniques de raccordement.

Le conseil en bref :

Retrouvez l'intégralité du compte-rendu en mairie et sur www.locoal-mendon.fr

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

L'opposition souhaitait disposer de 5000 signes (2 pages) dans le magazine. Cet espace est fixé à 1500 signes, (+50 % par rapport au bulletin n°1) afin de ne pas rogner sur l'information aux habitants, pour être en conformité avec les pratiques des autres communes et éviter un surcoût. La majorité a préféré ne pas avoir de tribune afin de privilégier l'actualité communale.

Adoption 18 pour, 5 absentions

PERSONNEL :

> Effectifs saisonniers 2021 : définition des besoins pour les renforts aux services techniques, au CLSH et à l'accueil.

> Tableau des effectifs : mise à jour du document

Adoption à l'unanimité

INTERCOMMUNALITÉ :

> Opposition au transfert automatique de la compétence « Documents d'urbanisme et de planification » à AQTA en raison de la révision du SCOT en cours d'élaboration, projet de territoire AQTA en construction, souhait de maintenir la compétence du PLU à la commune

> Délégation de l'exercice du droit de préemption sur les parcs d'activités car AQTA en a la gestion : zone concernée Le Poulvern

> Opposition au transfert automatique des pouvoirs de police spéciale à AQTA (assainissement, déchets, gens du voyage, circulation, stationnement, habitat) afin de garder la réactivité et la proximité communales. Une réflexion sur le transfert du pouvoir de police pour l'assainissement sera menée car AQTA en a la compétence et le contrôle

Adoption à l'unanimité

FINANCES :

> Subvention à l'UNACITA pour l'achat d'un drapeau

> Tarifs : aucune hausse

> Adhésion au service de paiement par carte bancaire PAYFIP pour tous les services

>Entrée au capital de Lucioles Energies (5 parts de 100€ chacune)

Adoption à l'unanimité

RECENSEMENT :

Désignation d'un agent coordonnateur, d'une élue P. Goavec, coordonnatrice adjointe et des modalités de rémunération des agents recenseurs (à la tâche)

Adoption à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES :

> Décisions du maire : demande de subventions auprès d'AQTA pour l'aménagement de bassins de rétention des eaux pluviales et auprès du Département pour les travaux du toit de l'école maternelle Hugues Aufray

> Mission locale : K. Bellec sera référente pour la commune en délégation du conseil communautaire

L'expression de la minorité :

Construisons l'avenir ensemble...

Pendant la campagne électorale nous nous étions engagés à vous associer à la construction du futur de notre commune. Elus minoritaires, nous continuons à penser que c'est avec vous que s'inventera la commune de demain, c'est pourquoi nous souhaitons reccueillir vos idées.

De nombreux défis sont devant nous : conserver le dynamisme de la commune pour nos écoles, pour la vie associative ou commerciale, permettre à nos jeunes de rester habiter à Locoal-Mendon, faire en sorte que nos ainés puissent demeurer à domicile le plus longtemps dans de bonnes conditions, entrer dans l'ère des transitions qui permettront de lutter contre le réchauffent climatique...

Plusieurs projets qui modifieront le visage de notre commune sont en réflexion et nécessiteront votre avis :

- L'éco-quartier du lavoir, derrière le pôle médical. Comment pensez vous pouvoir concilier la qualité de vie, la mixité des générations et la performance écologique ?

- la sécurisation et l'embellissement du bourg, la place du vélo. Quelles ont vos idées, vos attentes ?

- La vie dans le coeur de bourg. Que penseriez vous de soutenir une acquisition citoyenne du bar « Le Central » pour favoriser l'installation d'un nouveau commerce ?

N'hésitez pas à nous faire part de vos réflexions, de vos idées, de vos envies par courrier déposé en mairie à l'attention de l'un d'entre nous , par mail :

imaginonslaveniravecvous@gmail.com

ou notre page facebook :

https://www.facebook.com/ImaginonslAvenirAvecVous

CCAS

AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE

Pour tout ce qui relève de l'action sociale et des missions de solidarité, la commune s'appuie sur son CCAS, Centre Communal d'Action Sociale. Tour d'horizon de cet établissement public, de son fonctionnement et de ses actions.

UNE STRUCTURE MULTIFACETTES DÉDIÉE À LA SOLIDARITÉ

Interlocuteur pour tout ce qui relève de l'action sociale, le CCAS a des missions diversifiées. Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public rattaché à la commune. Son rôle principal est d'informer, d'orienter, d'accompagner l'ensemble des publics en situation de fragilité (sociale, économique).

Cette année, 45 bénévoles ont aidé à récolter une demi-tonne de denrées alimentaires. Merci à tous !

> DISTRIBUTION DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Le CCAS organise chaque 3ème mardi du mois des distributions de denrées par la banque alimentaire. Une vingtaine de familles sont actuellement accompagnées sur la commune. Cette aide peut être ponctuelle ou de plus longue durée selon les besoins.

Pour en bénéficier, un rendez-vous est à demander au CCAS (02 97 24 51 02). L'aide est définie selon le barème des ressources. Ce soutien alimentaire est également possible pour les **étudiants** en difficulté financière.

Une nouvelle collaboration avec les producteurs locaux a vu le jour. La banque alimentaire bénéficie gracieusement de légumes du GAEC de Kerihuel, de pommes du Verger de Branhoc, de conserves artisanales de l'exploitation Le P'tit fermier de Kervihan. Elle reçoit aussi régulièrement des colis de la chocolaterie Espèce de Ganache.

Le CCAS tient à remercier vivement tous ces partenaires pour leur aide précieuse. **Les producteurs qui voudraient s'associer à cette démarche peuvent contacter le CCAS. De même, chaque habitant peut aussi faire des dons à la banque alimentaire : ccas@locoal-mendon.fr.**

Par ailleurs une évaluation sociale peut être faite par le biais du centre médico-social (CMS), le plus proche étant celui d'Auray. Mme DEVAUD Ludivine, assistante sociale au sein du CMS, assure une permanence tous les 15 jours en mairie **(sur rendez-vous au 02 97 62 40 01).**

> PROPOSITION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le CCAS gère un parc locatif de 60 logements : 36 logements à la Pierre Bleue et 3 résidences dans le bourg (Jeanne Gahinet, Er Liorh et Les Glycines). Il étudie les dossiers de demande, attribue les logements par critères (composition familiale, revenus) et en assure la gestion locative (état des lieux d'entrée /de sortie, travaux d'entretien tels que douche en remplacement de baignoire, assainissement, remplacement de chaudière...).
Depuis six mois, des travaux ont été réalisés ou sont en cours pour améliorer le confort des habitants. De plus gros travaux seront nécessaires en termes d'isolation et de chauffages, des études sont en cours.

Remise du colis de Noël à la doyenne de notre commune, Thérèse Le Floch, 98 ans, en présence de Karine Bellec (maire) et d'Isabelle Quer (ajointe).

> ENTRETIEN DES LIENS SOCIAUX

Le CCAS intervient auprès des seniors, plus exposés à la perte d'autonomie, à la vulnérabilité ou à l'isolement. C'est pourquoi un accompagnement plus spécifique est mis en place. Le lien est maintenu sous différentes formes : ateliers, distribution de colis à Noël, appels téléphoniques pour s'assurer de la santé des plus de 75 ans lors de situations exceptionnelles (confinement, canicule…).

> ACCOMPAGNEMENT DANS LA CONSTITUTION DES DOSSIERS D'AIDES

Le CCAS accompagne dans l'élaboration du dossier pour l'aide sociale pour le logement (fond de solidarité FSL) qui soutient financièrement l'hébergement à domicile pour tout âge ou dans un établissement dédié pour une personne âgée.

Il aide à la constitution de dossiers tels que l'aide personnalisée d'autonomie (APA) permettant de rester à domicile et de bénéficier de l'aide d'un professionnel.

> INTERFACE AVEC LES SERVICES PARTENAIRES

Le CCAS fait le lien avec les services partenaires extérieurs, en orientant le public vers le bon interlocuteur selon les besoins (service d'aide et d'accompagnement à domicile, portage de repas…).

> ACCOMPAGNEMENT À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Le CCAS accompagne également dans l'insertion socio-professionnelle et oriente si besoin vers les travailleurs sociaux du centre médico-social, la Mission Locale, les Chantiers d'insertion d'AQTA ou les associations caritatives.

COMMENT FONCTIONNE UN CCAS ?

Le CCAS est un établissement public qui intervient sur le territoire de la commune à laquelle il est rattaché mais garde une autonomie dans sa gestion. Ainsi, le CCAS est géré par un conseil d'administration composé du Maire, qui en est le Président de droit, et en nombre égal, des élus du conseil municipal et de membres non élus, nommés par le Maire parmi la population.
Le conseil d'administration de Locoal-Mendon compte 16 membres :

LES MEMBRES ÉLUS :

> Isabelle QUER
> Gilles LE BARON
> Jean-Luc FAUVEL
> Bénédicte BERNARD
> Séverine BOUEDO
> Guénaëlle GUILLO
> Florence MAHEVAS
> Jean-Maurice MAJOU

LES MEMBRES NOMMÉS :

> Audrey BRETON
> Anne-Marie CORNOU
> Françoise GUILLARD
> Hervé LE CLOIREC
> Anne-Catherine LE LIBOUX
> Jean-Michel MAHEVAS
> Mireille NAMPON
> Michel RANNOU

Les ressources du CCAS lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget communal.
En termes de gestion, le CCAS de Locoal-Mendon dispose d'un agent administratif, Céline CARRE (remplacée actuellement par Julie ALLAIS), et accompagnée par Isabelle QUER, adjointe aux affaires sociales.

Au-delà de ses missions générales d'information, d'orientation et d'accompagnement, le CCAS agit au quotidien auprès des habitants. Aperçu de quelques actions.

SEMAINE BLEUE

A l'automne, le CCAS a organisé une semaine d'animations pour les personnes retraitées. Cette année, le thème portait sur « Ensemble, bien dans son âge, bien dans son territoire ». Les participants ont pu profiter de séances de gymnastique, une animation autour du bien manger avec une diététicienne, un atelier chocolat, une conférence sur l'adaptation du logement, etc.

> Animation de Qi Gong lors de la semaine bleue

DISTRIBUTION DE COLIS POUR LES PLUS DE 75 ANS

A Noël, le CCAS propose une distribution de colis pour les 75 ans et plus. Réalisée en porte à porte par les élus, cette tournée est l'occasion d'un temps de rencontre avec nos aînés. Cette année, la crise sanitaire et les précautions « gestes barrières » nécessaires n'ont malheureusement pas permis de passer beaucoup de temps avec les habitants.

AIDE À LA RECHERCHE D'UNE MUTUELLE SANTÉ

Le CCAS propose depuis quelques années la mise en contact avec une association dédiée à la recherche des meilleures offres de couverture santé : Armoric Santé Prévoyance. Cette mutuelle santé collective est ouverte à tous les habitants sans limite d'âge, ni de questionnaire de santé. Chacun peut ainsi bénéficier de tarifs préférentiels pour assurer sa santé. Il ne s'agit pas d'une mutuelle communale : la mairie est facilitatrice, en mettant en contact les habitants avec l'association, il n'y a aucun engagement moral ni financier de la part de la commune.

Les adhérents peuvent espérer entre 15 et 35 % d'économies ou obtenir, pour le même tarif, une meilleure couverture. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous pour réaliser une étude. À l'issue, l'association fait une proposition, sans obligation d'y souscrire. Par ailleurs, l'adhésion à l'association, de 10 € pour une famille ou pour un couple, est prise en charge par la mutuelle la première année.

ATELIERS SENIORS

Des ateliers destinés aux seniors sont organisés toutes les semaines pour permettre aux personnes isolées de se retrouver ensemble quelques heures pour échanger et pratiquer diverses activités (écriture, jeux, …). Pour faciliter la présence des personnes intéressées, Christine LE FLOCH, animatrice auxilliaire de vie, assure la navette entre le domicile et le lieu de rencontre. L'année 2020, marquée par les périodes de confinement n'a malheureusement pas permis d'organiser régulièrement ces ateliers.

MESURES D'AIDE EXCEPTIONNELLE

Pendant le confinement de cet automne, des actions spécifiques ont été mises en place pour les personnes isolées ou fragiles. Une collaboration avec le Carrefour Express a permis la livraison de courses à domicile. La pharmacie s'est rendue également disponible pour acheminer à domicile les produits de santé pour ceux ne pouvant pas se déplacer.

Des appels téléphoniques ont été passés par les membres du CCAS afin de prendre des nouvelles de nos ainés et rappeler que le CCAS restait mobilisé pour répondre à leurs besoins. Des courriers ont été envoyés pour ceux dont le CCAS n'avait pas les coordonnées téléphoniques.

Vous avez 75 ans ou plus et vous souhaitez communiquer votre numéro de téléphone :

> CCAS : 02 97 24 51 02.

ÉVITER LES EXPULSIONS POUR IMPAYÉS

En lien avec l'ADIL, le CCAS souhaite éviter aux personnes en situation d'impayés de se retrouver confrontées à la procédure d'expulsion. Les locataires concernés sont reçus par le CCAS pour identifier les difficultés rencontrées et les orienter selon leur situation. Un accompagnement budgétaire est également réalisé. Plus globalement, l'ADIL vient en soutien pour toutes les questions liées à l'habitat.

PLUS D'INFOS :

ADIL 56 : parc d'activités Laroiseau, 14 Rue Ella Maillart, 56000 Vannes, 02 97 47 02 30.

INITIATION À L'INFORMATIQUE

Parmi les projets en préparation, le CCAS souhaite mettre en place un soutien informatique pour les personnes qui souhaiteraient apprendre à se servir d'un ordinateur, d'une tablette. Ces ateliers d'initiation s'organiseront avec l'aide d'un formateur bénévole dès que la situation sanitaire le permettra.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à l'accueil de la mairie :

4, place du Général de Gaulle - 02 97 24 60 87

SOUTIEN AUX INITIATIVES SOLIDAIRES

Le CCAS soutient les initiatives d'habitants en lien avec la solidarité. Ainsi, pour les fêtes de fin d'année, le CCAS a naturellement accepté de soutenir l'action des « boites de Noël solidaires» pour les personnes défavorisées lancée par Jérémy et Julie BIGOT. La mairie a ainsi servi de point de collecte et a facilité la réception de ces colis solidaires provenant des Locoalo-Mendonnais participants.

> Julie Allais a assuré la réception de ces colis en mairie.

Le frelon asiatique :

Pour lutter contre la prolifération du frelon asiatique, chacun a un rôle à jouer en observant son environnement pour signaler sa présence. Pour cela, voici quelques notions pour mieux le repérer.

Le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune. Sa tête est orange et ses pattes jaunes aux extrémités. Il faut le distinguer du frelon européen à l'abdomen jaune clair avec bandes noires. Sa tête est jaune et ses pattes marrons. Plus imposant, il peut mesurer jusqu'à 35 mm.

> RECONNAITRE SON NID

Au printemps, la fondatrice débute seule la construction du nid, dans un lieu abrité (auvent, cabanon, abri de jardin, porche de maison…). Il ressemble à une petite sphère de 5 à 10 cm de diamètre, c'est le nid primaire.

Fin juin-début juillet, il y a déjà de nombreuses naissances d'ouvrières. Si l'emplacement ne convient plus à son développement, la colonie migre pour s'installer à la cime d'un arbre ou dans une haie, hors d'atteinte et de vue. On parle alors de nid secondaire. Il peut atteindre 1 m de diamètre et abriter jusqu'à 1 500 frelons.

> OBSERVER ET PIÉGER

En septembre/octobre, un nid peut libérer plusieurs centaines de reines. C'est pourquoi il faut agir en amont pour éviter leur prolifération. Dès le mois d'avril, il est primordial d'installer des pièges (un atelier est prévu au troc vert du 20 mars, lire p.6). En juin, c'est le moment de chercher les nids primaires, construits à l'abri. Cela diminuera les nids secondaires, repérables en août, dont la destruction peut être plus difficile.

> LES RISQUES

À l'approche du nid (< 5 m), les attaques peuvent être collectives et virulentes. Le danger est réel lors d'opération de taillage, de débroussaillage et d'élagage. À noter, le frelon asiatique est dangereux pour les abeilles mais aussi des insectes autochtones utiles telles que les guêpes ou les mouches.

Un référent à contacter :

Depuis 2015, un plan de lutte collectif est organisé en s'appuyant notamment sur des référents communaux. Sur Locoal-Mendon, il s'agit de David Le Sommer, conseiller municipal. Si vous observez des frelons ou des nids sur la commune, ne touchez à rien et contactez-le via l'accueil de la mairie afin que la destruction soit assurée de façon sécurisée.

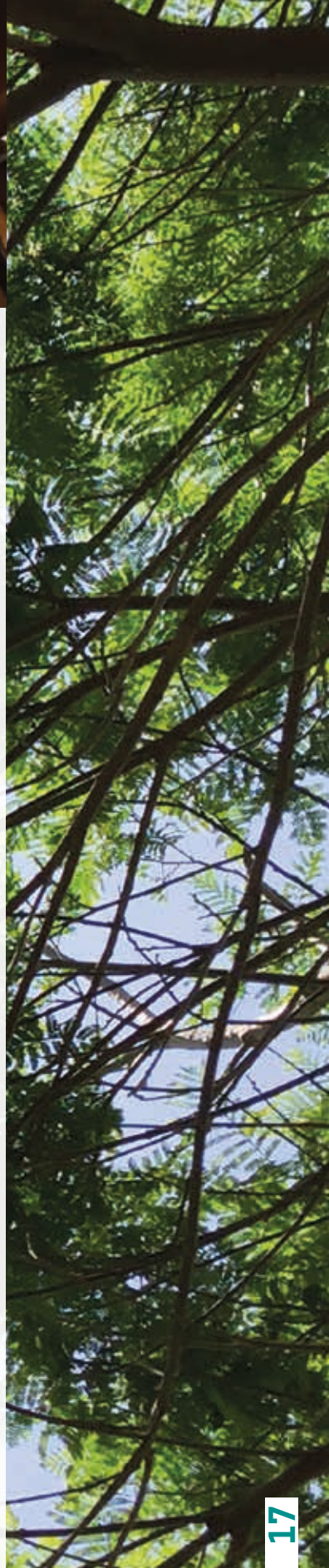

Ar bennvarc'henn aziat :

Evit troc'hiñ dirak ar bennvarc'hed aziat é neriñ en deus pep unan e lec'h da zerc'hel pa ne vehe ken nemet en ur deurel evezh d'ar pezh a zo en-dro dezhañ, ha gellet dizoloiñ e vezañs pe get. Setu enta un nebeut titouroù d'en diforc'h aesoc'h.

Ar bennvarc'henn aziat a zo kentoc'h du he c'horf, get ur vandenn orañjez ledan àr he c'hof hag ul linennig velen àr he fenn. Orañjez eo he fenn, ha melen pennoù he favioù. Ar bennvarc'henn europeat, hi, emañ brizhaet he c'hof melen tener get bandennoù du. He fenn 'zo melen ha marroñs he favioù. Un tamm mat brasoc'h eo ivez evit an arall : betek 35 mm.

> ANAVOUT HE NEIZH

D'an nevez-hañv e krog ar vamm da sevel an neizh en abri (toenn a-sklab, kabanenn, loj-liorzh, porched an ti...). Hañval e vez doc'h ur voullig, etre 5 ha 10 cm a zigorded dezhi ; an neizh kentañ eo hennezh.

E achumant miz Even – penn kentañ miz Goureneñv e vez daet al labourerezed nevez-ganet da vout niverus dija. Ma ne jaoj ket mui al lec'h doc'h an nasad eh a d'en em staliiñ e blein ur wezenn peotramant e-barzh ur garzh, e-lec'h ma ne vo na gwelet na tapet ; an eil neizh eo henañ. Bout e c'hell bout bras-tre : betek 1 metrad a zigorded ha reiñ bod da 1 500 pennvarc'henn.

> KOMPRENN HA TAPOUT

E miz Gwenholon/Gouel Mikael e c'hell kantadoù a vammed kuitaat an neizh. Setu perak e ranker en em gemer kent an termen-se evit paraat doc'h an espes a neriñ. A-bouez-bras eo lakaat pejoù adal miz Ebrel enta (un atalier a vo kaset da geñver foar c'hlas an 20 a viz Meurzh, sellet doc'h p. 6). Miz Even e vez ar c'hours gwellañ da zineizhiñ an neizhioù kentañ bet savet en abri. 'Vel-se e tigresko niver an eil neizhioù – gwelet e vênt e miz Eost - a vez diaesoc'h da zistrujiñ.

> AR RISKLOÙ

Pa vez tostaet doc'h an neizh (< 5 m) e c'heller bout taget, hag a-forzh, get an tarzh. Gwir arvar a vez pa vezer é tailhiñ, é strepiñ pe é tivarriñ. Dalc'homp soñj pegen noazus eo choazh ar bennvarc'henn aziat doc'h ar gweren kenkoulz ha doc'h espesoù mat arall ag ar vro 'vel ar gwesped hag ar c'helion.sécurisée.

A LA LECTURE DE...

Le Manga :

Le manga est une bande-dessinée japonaise. Il est pour le Japon ce que sont les BD franco-belges pour l'Europe ou les comics pour les Etats-Unis. Le mot « manga » existait déjà dans la langue japonaise au XIXème siècle et signifiait alors « dessin » ou « estampe ». La France est le deuxième pays, après le Japon, qui consomme le plus de mangas dans le monde.

SES PARTICULARITÉS :

- **Sens de lecture de droite à gauche**
- **Illustrations principalement en noir et blanc**
- **Utilisation de nombreuses onomatopées**
- **Plan et cadrage proche du cinéma (plongée, contre-plongée ...)**
- **Nombre important de planches**
- **Personnages aux traits souvent occidentaux**

NOUVEAUTÉS SECTEUR JEUNESSE :

LES COUPS DE ♥ DU JARDIN DE LECTURE :

IL EST GRAND TEMPS DE RALLUMER LES ÉTOILES
de Virginie Grimaldi

Fayard – 2018 – R GRI

«Une histoire de famille sur le lâcher-prise, d'un road-movie vers les pays nordiques. Une écriture légère, drôle, un roman qui fait du bien.» CB

SUCRE NOIR
de Miguel Bonnefoy

Rivages – 2017 – R BON

«Roman d'aventure, chasse au trésor ... A la recherche du bonheur et du but de sa vie. Écriture fluide et agréable» CL

Tous les coups de cœur à retrouver en médiathèque !

ETAT CIVIL 2020

Naissances :

4 Janvier
Mia LE ROUX

24 janvier
Paulette, Anaëlle Jord MARTIN

25 janvier
Eliot, Charlie Axel DURUPT

18 février
Elysa, Marie-Annick Nadine MAHÉ

27 février
Agathe, Soizic, Marie ADAM

7 mars
Léandre, Lucas Raphaël LE MANCQ

13 mars
Izïa, Karen SCHONS

31 mars
Charlie, adèle LE DANIEL

8 avril
Roman Enaël HOUDART

11 avril
Charline LE LAN

Mallika CAIGNEC PREVREAU

4 juin
Tilio Christian, joseph PERES

12 juin
Louisa LE TRIONNAIRE

27 juin
Bleuenn FÉVRIER

6 juillet
Eloïse BRINDEJONC

8 Juillet
Cataleya PRADO

13 août
Léa, Béatrice Sylvie L' HEVEDER

22 août
Armand, Marc, jacques ROBIN

25 août
Martin, Nathan Vincent RYCKEWAERT

29 août
Romy LE BEC

3 septembre
Zoé LE MÉNACH

7 septembre
Arhya, Mary, Justine LE COUPANEC

18 septembre
Julien, George HONORE

29 septembre
Axelle, Charlotte Noëlle ABADIE

1er octobre
Marius Maxime, Jean LEMASSON

16 octobre
Eliott, Didier Daniel DIMUR

8 novembre
Liza, Lucienne CYPRIEN

10 novembre
Kélian, André CASSIN DEMOLEON

Marceau LE ROUZIC

17 novembre
Isaac THOUÉNON ROEDELOF-LE MENTEC

22 novembre
Automne, Anna, Arlette JULIEN

Mariages :

6 juin
Pierre-Antoine Nicolas RUPIN et Chloé, Marie TALAMON

11 Juillet
Simon DAUBERT et Emilie AUDO

Didier, Raymond, Louis LE SAUZE et Jean-Francois, Didier LAFOND

23 juillet
Erwan, Robert, Bernard MORIN et Claire, Marie, Joseph DU LAURENT de la BARRE

8 août
Benoît Robert René PONCELET et Anne KERDREAUX

Fabrice, Marcel, Francisco DAVILMA et Christiane, Angélique, Josiane DAGNET

11 septembre
Pierre, Jérôme, Arnauld TIBERGHIEN et Marie, Adèle, Céline Désirée Véronique MOTTE

12 septembre
Romain TOULLIOU et Ana, jeanne Bernadette YHUEL

19 septembre
Stéphane, Jean-Jacques LE DOUARAN et Marianne, Fabienne, Jeanne MORET

26 septembre
Christophe Marcel, Noël KERESPARS et Isabelle ELHIAR

8 *octobre*
Florent, Nicolas, Jean-Louis CUDENNEC et Emmanuelle, Claire, Cécile LANN

Décès :

9 Janvier
Edouard, Jean, Pierre MAROT

14 janvier
Serge Francis Marc Eugène LE RESTE

Claude, Raymond, GUILLOUZOUIC

15 janvier
Léo, Joseph, Marie LE BRAS

31 janvier
Thérèse, Marie, Josephe LE PENNEC

9 février
Dominique, Gilles, Marie GALLIC

29 février
Mario, Jean, Antoine MOCCO

5 avril
Rémy, Alphonse, Jean, François JEHANNO

11 mai
Patrick, Jean-Pierre GUEGAN

18 mai
Marcelle, Thérèse, Elisa RICHARD épouse QUILLAY

19 mai
Odette, Marie, Josephe ABRAHAM épouse PUREN

24 mai
Annie, Marie, Thérèse FRAVALO épouse LE BARON

14 juin
Marie, Thérèse Philomène LE BAGOUSSE épouse QUELLEC

26 juin
Roger, Jean, Joseph BRUZAC

26 juillet
Jean, jacques NAUDOT

29 juillet
Joseph, Paul, Marie AUDIC

4 septembre
Claudine, Marylise HARRY épouse BOUVET

9 septembre
Rosine, Marie, Louise GILLOUARD épouse HERVE

18 septembre
Béatrice, Anne LE PRADO

5 octobre
Simone, Andrée KREMPP épouse MABAT

14 octobre
Robert, Claude DUMONT

31 octobre
Yvette, Suzanne Thérèse DUPONT épouse TANGUY

27 novembre
Jacques, Daniel, Marceau DÉMARET

30 novembre
Annie, Marie, Madeleine GOASMAT épouse KERZERHO

5 décembre
Isabelle, Hélène Marie-Françoise GUGUIN épouse LE FALHER

13 décembre
André, Alphonse, Marie AUDIC

AGENDA

SAMEDI
16 JANVIER :
– Le Paradoxe des jumeaux (sur un épisode de la vie de Marie Curie) d'Elisabeth Bouchaud
> Par la Compagnie : théâtre du puit Ferré (Hennebont) - Tarif : 8€

SAMEDI
30 JANVIER :
– Broyage des déchets verts
> RDV aux services techniques
Gratuit

DIMANCHE
31 JANVIER :
– Les manuscrits du déluge de Michel Marc Bouchard
> Compagnie : Théâtre en DO (Lanester)
Tarif : 8€

DU **10 AU 27 MARS :**
– Méliscènes festival jeune public
> Théâtre d'objets et marionnettes

DU **20 MARS AU 5 AVRIL :**
– Semaines des alternatives aux pesticides
- 1er mars au 22 mars : exposition Cimetières d'hier et d'aujourd'hui avec temps d'échanges le 6 mars
- 20 mars : troc vert et animations (lire .p6)
- 20 mars : broyage des déchets verts, gratuit

SAMEDI
26 MARS :
– Aymeric Lompret
> Humour

VENDREDI
27 MARS :
– Carnaval des quartiers

MARDI
30 MARS :
– Spectacle Duologie
> proposé par la délégation des Jeunesses Musicales de France pour les scolaires

Programme en cours d'élaboration et évolutif selon la situation sanitaire. Certains évènements sont susceptibles d'être reportés ou annulés.